

## EdS et RTE

### Différences et articulation

Eléments	EDS	RTE
Principes	Les emplois de solidarité (EdS) sont de véritables emplois créés au sein d'organisations genevoises à but non lucratif.	Est un dispositif visant à verser un revenu à des personnes physiques en contrepartie d'activités orientées vers l'écologie et le lien social. Economie circulaire, économie du partage,
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une activité salariée et éviter l'aide sociale</li> <li>• Détenir une expérience professionnelle récente</li> <li>• Servir de tremplin pour réintégrer le marché primaire.</li> </ul>	Soutenir la transition écologique et sociale sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des emplois, faire émerger des emplois utiles au territoire, soutien aux nouveaux projets ou faire émerger des projets.</li> <li>- Soutenir la formation, accompagner les projets</li> <li>- Construire un nouveau modèle économique- sociale</li> </ul>
Public cible	<b>Chômeurs fin droit et personnes à l'aide sociale</b> (inclut permis F et B migrants). Les ex indépendants à certain conditions (voir lien page 2.)	Toutes personnes vivant sur un territoire donné (commune, villa, canton). Priorité aux personnes à l'aide sociale et au sans emploi( non indemnisé), porteurs de projet dans le social-écologique.
Durée	36 mois sauf pour les personnes de 55 ans pour lesquelles il n'y a pas de limite de durée.	Selon type d'emploi et / ou de projet
Critères d'entrées	Être fin droit du chômage Si à l'aide sociale :  Bénéficiaires aidés financièrement par l'Hospice général (avec permis B ou F avec résidence sur le canton depuis plus de 2 ans)  Dernière activité professionnelle datant de moins de 2 ans	Faire partie d'un système de coopération. La structure peut être une coopérative ou une association, fondation, tiers lieu. Être à l'aide sociale Sans emploi Reconversion professionnelle Avoir un projet professionnel (recherche emploi) ou un projet entrepreneurial ou de formation

	Disponibilité à 100% Français minimum A2/B1 (selon les postes) Phase 3 CASI Ne pas être en attente d'indemnités chômage ni en bénéficiant	
Employeurs visés	Organisation à but non lucratif (associations, fondations, ESS en général, privé)	Partenaires sur le territoires public et privé ( doit être discuté avec les partenaires sociaux et état)
Financement	Subventionnés par l'Etat pendant 36 mois. Des exceptions sont faites selon l'âge de la personne	Fonds mixtes : public, privé, coopératifs, dons, etc.
Salaire	Minimum salarial <b>Dès le 1er janvier 2020, ils ne pourront plus être inférieurs aux salaires minimaux prévus par les conventions collectives de travail (CCT), les contrats-types de travail ou, à défaut, les usages locaux.</b> Inclut charge sociale permettant l'ouverture d'une indemnité chômage	A définir et négocier avec les partenaires sociaux. Mais les mêmes clauses devraient être respectées.
Impact sociétal et écologique	Mise en emploi des personnes réduisant le chômage et le recours à l'aide sociale	Engager les personnes dans la construction de son emploi, réalisation d'un projet, formation ainsi que dans la participation à des activités visant la résilience du lieu de vie, l'amélioration de l'environnement dans un processus de changement- transition écologique et sociale.
Type d'organisation	Statique. Centralisée	Dynamique. Ancrée sur le territoire. Coopérative, tiers lieux, associations etc.

Pour les EdS voir le lien : <https://www.guidechomage.ch/articles/view/prestations-cantonaux-ge/programme-d-emplois-de-solidarite-sur-le-marche-complementaire-de-l-emploi>

### **Articulation des 2 dispositifs**

Le RTE se veut ancrée sur le territoire à différence des EdS qui est un outil du SARE (service d'aide de retour à l'emploi) qui ouvre au sein de l'OCE (fédéral) et qui reçoit un financement cantonal.

Dans le développement de ses activités sur le territoire, la structure RTE en place pourrait se coordonner avec le SARE en évaluant ensemble des situations d'emploi, des projets indépendants afin de décider sur l'outil plus approprié à mettre en place. Le RTE et Les EdS sont des outils complémentaires qui répondent à des besoins différents mais parfois similaires. La complexité sociale et économique et écologique actuelle demande des réponses différents mais coordonnées.